

Actualités de rentrée au CSA EA du 03 septembre 2026

ACTUS MILITANTES



Pacte enseignant, DGH, cybersécurité, téléphones portables : le premier CSA EA de la nouvelle directrice générale Maud Faipoux n'a pas manqué de sujets sensibles. Tour d'horizon des points de vigilance portés par le SEA-UNSA, sur fond d'un baromètre social qui pointe un profond désenchantement des personnels.

Trois jours après sa nomination en tant que directrice générale, Madame Maud Faipoux préside le CSA EA, instance nationale de l'enseignement agricole public, dans un contexte de rentrée tendu et un été caniculaire qui ne fait que durer. Dans sa première prise de parole, elle affirme sa volonté d'un dialogue social transparent.

Dans sa déclaration liminaire, le SEA-UNSA a mis l'accent sur les attentes des collègues révélées par le baromètre UNSA Éducation auquel plus de 600 personnes de l'EA ont répondu (lire notre DL en fin de communiqué).

Pacte enseignant et briques

- Diminution de 30 % dans l'EA, mais « seulement » de 15 % pour le public. Le rapport du CGAAER a mis en avant l'intérêt de ce dispositif que le SEA-UNSA conteste ([Lien vers le rapport](#)).
- Les enveloppes de briques sont réparties entre les établissements au prorata du nombre d'élèves.

- Le paiement des briques sera fait en juin 2027 après service fait.

Le SEA-UNSA exprime son trouble à la lecture du rapport du CGAAER sur le pacte enseignant. Celui-ci ne reprend aucune des critiques formulées par les organisations syndicales lors de leur audition. Par ailleurs, le SEA-UNSA souhaite que la NS du dispositif évolue sur certains points, notamment le cumul des briques et les contrôles du service fait en établissement.

DGH complémentaire

- 7 régions ont bénéficié d'un accord d'autorisation de dépassement de DGH pour l'accueil d'élèves supplémentaires au-delà des seuils prévus.
- Un bilan est en cours pour évaluer si ces arrivées sont réelles.

Le SEA-UNSA pose la question de l'impact de ces mesures sur les postes enseignants puisque ces rallonges arrivent en décalage avec les dialogues de gestion du printemps. La DGER n'a pas d'informations détaillées à communiquer sur le sujet mais précise que ces rallonges se traduisent par des augmentations de quotité de service ou des HSA.

Décrets CA et EPLEFPA

Le DG adjoint rappelle que ces textes sont à exécution immédiate, en particulier sur les élections des représentants en CA

Le SEA-UNSA s'était prononcé favorablement à ces textes lors de leur présentation en CSA-EA et en CNEA avant l'été. Nous soutenons la possibilité de révoquer les Présidents ou les Vice-présidents dont le comportement compromet le bon fonctionnement des CA et espérons qu'elle aura un effet dissuasif. Nous serons, en revanche, particulièrement attentifs à la mise en œuvre des autres dispositions, dont la portée reste encore incertaine. C'est notamment le cas de la possibilité donnée aux directeurs de suspendre temporairement un agent en cas d'urgence.

Téléphone portable

Un équilibre doit apparaître pour tenir compte des contextes locaux. La consultation des apprenants, familles et membres du personnel est une condition à la mise en œuvre de cette NS.

Le SEA-UNSA avait, dès décembre 2025, porté ce sujet auprès de la DGER dans le cadre d'une déclaration liminaire en CNEA. Nous souhaitons éviter l'urgence et anticiper sur une interdiction probable pour cette rentrée scolaire. L'interdiction est désormais actée. Le temps de la concertation locale doit s'ouvrir. Nous souhaitons avant tout que cette interdiction soit une occasion éducative et non une fin en soi.

Recrutements en cours

Depuis 2 ans, le suivi hebdomadaire est fait jusqu'au début octobre.

A la rentrée, il y avait 1000 postes à pourvoir : 900 publiés dans la NS de mobilité plus des nouveaux postes :

- 800 demandes sont faites par les SRFD
- 73 % validés (sur 1000) sont validés
- 60 % validés (sur 1000) par le bureau des contractuels du SRH

Ces chiffres expriment une progression + 3 % sur 1 an sur la prise en charge des contractuels passés.

Le SEA-UNSA a posé la question de la conservation de l'ancienneté. Les règles appliquées sont celles du SRH, la question sera transmise à ce dernier.

Double identification d'accès au Bnum

Mardi soir, 61 % des personnels avaient activé la double identification en réponse à l'attaque sur le Bnum.

L'application de double identification est à installer sur le téléphone pro ou personnel. La solution de repli est de consulter un ordinateur partagé dans les établissements. Ce choix a été fait à la place de l'achat massif de smartphone pour doter chaque personnel.

Ces choix posent problème dans les établissements et bon nombre de collègues n'accèdent pas à leur boîte numérique.

La Dger va refaire une note aux directions des EPLEFPA.

Le SEA-UNSA précise que certains collègues n'ont pas de smartphone et ne pourront pas travailler depuis leur domicile. La Dger entend la question mais n'apporte pas de réponse.

DL du SEA-UNSA au CSA-EA du 3 septembre 2026

Madame la Directrice générale,

Chers collègues,

Le SEA-UNSA salue votre arrivée à la tête de la DGER et vous souhaite la bienvenue. Les chantiers ouverts comme les défis qui attendent notre système éducatif sont nombreux. Gageons que la période qui s'ouvre, quoiqu'incertaine, soit l'occasion de **promouvoir et de faire vivre un enseignement agricole véritablement en phase avec les attentes de la société, notamment sur les enjeux climatiques**. Nous tenons également à reconnaître le travail accompli par la direction sortante, malgré les désaccords que nous avons pu avoir sur certaines orientations ou décisions.

Les défis sont donc nombreux. Après un **été caniculaire** particulièrement éprouvant, qui a notamment mis en évidence l'**inadaptation du bâti** scolaire aux nouvelles conditions climatiques, notre système éducatif **doit faire face à une baisse démographique** qui va potentiellement bousculer l'organisation régionale des lycées et pourrait, **à terme, menacer le maillage territorial** de nos établissements. Régions de France avance des propositions encore imprécises comme celle de « maison de l'éducation » et **évoque clairement des mutualisations entre l'Éducation nationale et l'enseignement agricole.**

Du côté des **personnels, c'est bien un sentiment de désenchantement** qui prédomine et qui ressort une nouvelle fois du baromètre de rentrée de l'UNSA Éducation : 42 000 personnels de l'éducation y ont participé, dont 626 pour l'enseignement agricole. Le baromètre est clair : **les personnels sont massivement en désaccord avec les choix politiques** faits et estiment que les réformes conduites ne correspondent pas aux besoins du terrain. Ils demandent à être davantage consultés et écoutés pour définir les orientations à venir.

Pour autant, **malgré cette défiance**, le baromètre montre que les personnels **restent attachés à leur profession** et ne souhaitent pas en changer à court terme. Ils expriment cependant un fort **besoin de reconnaissance** et souhaitent une amélioration des relations hiérarchiques afin de faciliter leur quotidien professionnel.

D'autres difficultés sont également mises en évidence : **une charge de travail jugée excessive**, notamment du fait des réformes incessantes, ainsi que des **situations de stress de plus en plus difficiles à gérer, qui pèsent fortement sur le bien-être au travail.** Ceci étant, lorsqu'ils sont interrogés sur les **améliorations prioritaires** à apporter, les personnels citent sans **ambiguïté le pouvoir d'achat.** La question de la rémunération reste donc leur préoccupation centrale.

Enfin, concernant **la politique éducative, trois priorités se dégagent** : l'amélioration du niveau des jeunes et leur bien-être, les compétences à acquérir, ainsi que la prise en compte des enjeux climatiques.

Ces attentes doivent désormais être entendues. Elles constituent autant de points d'appui pour construire, avec les personnels, un enseignement agricole ambitieux, reconnu et pleinement adapté aux transformations de notre société.

